

Annexe 1 : Récapitulatif des textes et circulaires interministériels et ministériels sur la réglementation « amiante » (traçabilité et prévention)

- Circulaire du **15 mai 2013** portant instruction sur la gestion des risques sanitaires liés à l'amiante dans le cas de travaux sur les enrobés amiantés du réseau national non concédé - ministère chargé de l'environnement.
- La note 14-918 du Directeur général du travail, en date du **24 novembre 2014**, visant à diffuser différentes positions juridiques de la DGT en matière d'amiante.
- La note 14-906 du Directeur général du travail, en date du **12 décembre 2014**, visant à préciser le cadre juridique applicable aux travaux sur des matériaux de BTP contenant de l'amiante et/ou des fragments de clivage issus de matériaux naturels.
- Note DGT 15-79 du **4 mars 2015** relative à la seconde version actualisée des logigrammes élaborés afin de faciliter le classement des opérations exposant à l'amiante Arrêté du 20 avril 2015 modifiant l'arrêté du 23 février 2012 définissant les modalités de la formation des travailleurs à la prévention des risques liés à l'amiante et l'arrêté du 14 décembre 2012 fixant les conditions de certification des entreprises réalisant des travaux de retrait ou d'encapsulage d'amiante, de matériaux, d'équipements ou d'articles en contenant
- Circulaire du **28 juillet 2015** relative aux dispositions applicables en matière de prévention du risque d'exposition à l'amiante dans la fonction publique
- Instruction n° DGT/CT2/2015/238 du **16 octobre 2015** concernant l'application du décret du 29 juin 2015 relatif aux risques d'exposition à l'amiante
- Circulaire du **18 aout 2015** relative aux modalités du suivi médical post-professionnel
- Note du **03 février 2016** récapitulative des obligations réglementaires relatives à l'amiante.
- Note DGAFP du **16 juillet 2016** relative à la procédure de reconnaissance de l'imputabilité au service des affections liées à une exposition à l'amiante
- La note du Directeur général du travail, en date du **8 décembre 2016**, visant à rappeler les conditions d'organisation du chantier test de mesurage des empoussièrtements d'amiante.

- La note DGT du **5 décembre 2017**, présentant le cadre juridique applicable aux interventions susceptibles de provoquer l'émission de fibres d'amiante relevant de la sous-section 4.
- La note DGT du **24 août 2017**, relative au cadre juridique applicable aux opérations sur des matériaux amiantés initiés par des particuliers ou des agriculteurs
- Note DGT du **19 janvier 2017** relative au cadre juridique applicable aux opérations sur des matériaux contenant de l'amiante – sous-traitance de ces opérations – certification des entreprises
- Circulaire du **27 mars 2017** relative à la prévention des risques spécifiques aux métiers de l'administration de la mer